

Réf: Dossier 224013

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GARAGE LE MAHOU 2 »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME PAILLET
DERRIERE HMA LOT : 880 ; ILOT : 63, Lot 880, Ilot 63

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 31/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARAGE LE MAHOU 2 »

Objet : MECANIQUE GENERALE,

GENERALE TOLERIE

ELECTRICITE,

PEINTURE,

PREPARATION DE VISITE TECHNIQUE,
ACCESSOIRES ET PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME PAILLET DERRIERE HMA LOT : 880 ; ILOT : 63, Lot 880, Ilot 63

Dirigeant(s) M DOUMBIA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06973 du 29/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47241/GTCA/RC/2023 du 29/06/2023

